

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2020-2021

25 NOVEMBRE 2020

PROJET DE DÉCRET

PORTANT CONFIRMATION DE L'ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE POUVOIRS SPÉCIAUX N° 16 DU 28 MAI 2020
RELATIF AU SOUTIEN DES MAISONS DE JEUNES, DES CENTRES DE RENCONTRES
ET D'HÉBERGEMENT, DES CENTRES D'INFORMATION DE JEUNES ET DES
ORGANISATIONS DE JEUNESSE DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19⁽¹⁾

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°152 (2020-2021) n°1

Article unique

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de pouvoirs spéciaux n° 16 du 28 mai 2020 relatif au soutien des maisons de jeunes, des centres de rencontres et d'hébergement, des

centres d'information de jeunes et des organisations de jeunesse dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 est confirmé, conformément à l'article 4 du décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19.